



Programme de formation

Document Unique Evaluation Des Risques Professionnels



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Nom du stagiaire :	Voir convocation
Nom de l'entreprise :	C.GUEGUEN-FORMATION
Période de formation :	Voir convocation
Durée de la formation :	7 heures 1 jour
Tarif :	https://catalogue.cgueguen-formation.fr/formation/duerp
Horaire :	09h00 à 12h30 13h30 à 17h00
Nombre de participants	Stagiaires : 4 à 12 personnes
Modalités et délais d'accès :	L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+
Public visé :	Direction, Managers, Chargés de prévention, CSE.
Nom du formateur :	GUEGUEN Claude
Qualification du formateur :	Formateur, IPRP, consultant
Lieu de formation :	En Intra
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun
Objectifs de la formation :	Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre juridique Mettre en place une politique de prévention et être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels Mettre en place des indicateurs en prévention Mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.
Modalité :	Présentiel
A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de :	Comprendre les obligations réglementaires liées au DUERP. Identifier les dangers et les situations à risque dans l'entreprise. Évaluer les risques professionnels selon une méthode structurée. Rédiger ou mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Définir et planifier des actions de prévention adaptées

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



<p>Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :</p>	<p>En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir sous les 7 heures formation sur 1 jour les notions de la formation.</p> <p>La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.</p> <p>Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.</p>
<p>Contact accompagnant pédagogique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Contact support technique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Moyens Pédagogiques :</p>	<p>Alternance de théorie et de pratique en situation de travail.</p>



Moyens Techniques :	<p>Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, PC Vidéoprojecteur</p> <p>Supports pédagogiques : Livret papier ou digital téléchargeable sur le site pour chaque stagiaire.</p> <p>Les ressources humaines et l'animation</p> <p>Le cadre réglementaire et documentaire</p> <p>L'environnement et matériel adaptés selon la formation</p>
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	<p>Mise en application des acquis L'évaluation formative, de 5 à 10 minutes selon le module</p> <p>Mise en pratique guidée après chaque grand module</p> <p>Ateliers pratiques : études de cas, jeux de rôle ou exercices pratiques.</p> <p>Observation de la manière dont les stagiaires appliquent la théorie.</p>
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	<p>Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.</p>
Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation ouverte ou à distance :	<p>Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :</p> <p>Questions réponses, mise en situation, quiz, qcm.</p>
Handicap :	<p>Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.</p> <p>Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p> <p>Référent : https://www.cgueguen-formation.fr/referent-personne-en-situation-handicap/</p>
Indicateurs de performance	<p>Satisfaction (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p> <p>Certifié (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p>

1) Avant la formation

Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

Matinée (3h30) : Cadre légal et Méthodologie

- **09h00 - 09h15 (15 min) | Accueil et Introduction**
 - Tour de table, attentes des participants et objectifs de la journée.
- **09h15 - 10h15 (1h00) | Cadre réglementaire, Santé & Sécurité**
 - Le Code du travail (L 4121-1 et R4121-1 à R4121-4).
 - La responsabilité civile et pénale de l'employeur.
 - Les obligations de conservation et de mise à disposition du document.
- **10h15 - 11h15 (1h00) | Préparer la Démarche & Risques INRS**
 - Présentation générale du DUERP et des prérequis.
 - Identification des 20 grands risques de l'INRS et indicateurs.

11h15 - 11h30 (15 min) | Pause Matin

- **11h30 - 12h30 (0h45) | Méthodologie d'évaluation (Début de la réalisation)**
 - Comment découper l'entreprise en Unités de Travail (UT).
 - La méthode de cotation des risques Taux Gravité et Taux de Fréquence.
 - La hiérarchisation des risques prioritaires.

12h30 - 13h30 | Pause Déjeuner (1h00)

Après-midi (3h30) : Plan d'action, Pratique et Validation

- **13h30 - 14h30 (1h00) | Du DUERP au PAPRIACT**
 - Comprendre le lien direct entre le DUERP, le plan d'action et le PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail).
 - Le choix des mesures de prévention (techniques, organisationnelles, humaines).
- **14h30 - 15h45 (1h15) | Atelier Pratique : Vie du DUERP & Plan d'action**
 - Étude de cas : proposition et mise en place concrète d'un plan d'action à partir d'un risque coté le matin.
 - Suivi des indicateurs et gestion de la mise à jour annuelle.

15h45 - 16h00 (15 min) | Pause Après-midi

- **16h00 - 16h45 (45 min) | Évaluation des acquis & QCM**
 - Quiz / QCM final ou mini-étude de cas pour valider les compétences.
 - Correction collégiale.
- **16h45 - 17h00 (15 min) | Fin de la formation & Clôture**
 - Validation des acquis (QCM / étude de cas finale).
 - Évaluation de la formation et remise des attestations.